



## SÉANCE DU 21 MAI 2024

DELIBERATION n° 2024-05-156 – 1/4

**Nombre de conseillers composant le Conseil Communautaire : 78**

**Nombre de conseillers communautaires en exercice : 78**

**Date de convocation : 15/05/2024**

L'an deux mille vingt quatre, le vingt et un mai à 18 H 00, le Conseil communautaire s'est réuni, en la Maison de l'Isle à Saint Denis de Pile, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON

### **Présents : 43**

Philippe BUISSON, Président, Fabienne FONTENEAU, Vice-présidente, Hervé ALLOY, Vice-président, Eveline LAVAURE-CARDONA, Vice-présidente, Laurent KERMABON, Vice-président, David REDON, Vice-Président, Thierry MARTY, Vice-Président, Stéphanie DUPUY, Vice-présidente, Alain JAMBON, Vice-président, Marianne CHOLLET, Vice-présidente, Jean Louis ARCARAZ, Conseiller délégué, Jean-Luc DARQUEST, Conseiller délégué, Michel MILLAIRE, Conseiller délégué, Bernard GUILHEM, Conseiller délégué, Brigitte NABET-GIRARD, Conseillère déléguée, Gabi HOPER, Conseillère déléguée, Denis SIRDEY, Conseiller délégué, Jean Claude ABANADES, Conseiller délégué, Michel MASSIAS, Conseiller délégué, Jean-Pierre ARNAUD, Bernard BACCI, Armand BATTISTON, Gérard MUSSOT (suppléant de Sophie Blancheton), Emeline BRISSEAU, Stéphane CATALAN (suppléant de Sophie BLANCHETON), Jérôme COSNARD, Philippe GIRARD, Patrick HUCHET, Patrick JARJANETTE, Thierry LAFAYE, Bruno LAVIDALIE, Martine LECOULEUX, Jocelyne LEMOINE, Pierre MALVILLE, Philippe MARIGOT, Dominique BERNESCUT (suppléant de Pierre-Jean Martinet), Marie-Noëlle LAUBA (suppléante de Pâquerette Peyridieux, Laura RAMOS, David RESENDÉ, Laurence ROUEDE, Agnès SEJOURNET, Marie-Claude SOUDRY, Jean-Philippe VIRONNEAU

### **Absents : 25**

Laurent DE LAUNAY, Chantal GANTCH, Jean-Luc BARBEYRON, Marie-Sophie BERNADEAU, Joachim BOISARD, Didier CAZENAVE, Renaud CHALLENGEAS, Sandy CHAUVEAU, Jean Louis D'ANGLADE, Christophe DARDENNE, Julie DUMONT, Hélène ESTRADE, Lionel GACHARD, Christophe GIGOT, Fabienne KRIER, Marie-Noëlle LAVIE, Odile LUMINO, Gonzague MALHERBE, Frédéric MALVILLE, Gérard MOULINIER, Edwige NOMDEDEU, Alain PAIGNE, Christophe-Luc ROBIN, Baptiste ROUSSEAU, Michel VACHER

### **Absents excusés ayant donné pouvoir de vote: 10**

Jacques LEGRAND pouvoir à Philippe BUISSON, Jean-Philippe LE GAL pouvoir à Laurence ROUEDE, Jean-Luc LAMAISON pouvoir à Thierry MARTY, Sébastien LABORDE pouvoir à Jean Louis ARCARAZ, Philippe DURAND-TEYSSIER pouvoir à Michel MILLAIRE, Christophe GALAN pouvoir à Hervé ALLOY, Monique JULIEN pouvoir à Denis SIRDEY, Michèle LACOSTE pouvoir à Brigitte NABET-GIRARD, François TOSI pouvoir à Bernard GUILHEM, Josette TRAVAILLOT pouvoir à Michel MASSIAS

-----  
Madame Fabienne FONTENEAU a été nommée secrétaire de séance  
-----

**ADMINISTRATION GENERALE**  
**COMMUNICATION DES DÉLIBÉRATIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE ET DES**  
**ACTES JURIDIQUES PRIS DEPUIS LA SÉANCE DU 10 AVRIL 2024**

Envoyé en préfecture le 24/05/2024  
Reçu en préfecture le 24/05/2024  
Publié le  
ID : 033-200070092-20240521-DELIB\_24\_05\_156-DE

Sur proposition du Président de La Cali,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Considérant qu'en application de la délibération n°2020-07-052 en date du 10 juillet 2020 complétée par la délibération n°2023-06-176 en date du 27 juin 2023 lui donnant certaines attributions du Conseil, le Président de La Cali a été amené, conformément à l'article L.5211-9 du Code général des collectivités territoriales, à prendre les décisions listées dans le tableau récapitulatif ci-annexé dont il informe le Conseil communautaire,

Considérant qu'en application de la délibération n°2020-07-053 en date du 10 juillet 2020 lui donnant certaines attributions du Conseil, le Bureau communautaire a été amené, conformément à l'article L.5211-10 du Code général des collectivités territoriales, à prendre les décisions suivantes dont il informe le Conseil communautaire :

**BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 2 AVRIL 2024**

**DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE, INNOVATION, ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE, RESEAU DE TRANSPORT CALIBUS ET TRANSPORT SCOLAIRE**

**Rapporteur : Madame Fabienne FONTENEAU , Vice-présidente**

**B-2024.04.015** : ZAE Eygreteau à Coutras : vente d'un terrain pour l'installation d'un crématorium - **adoptée**

**ENFANCE, PETITE ENFANCE**

**Rapporteur : Monsieur Laurent DE LAUNAY , Vice-président**

**B-2024.04.016** : Projet de crèche Marie Immaculée à Libourne : demande de subvention auprès du Département de la Gironde - **adoptée**

**RESSOURCES HUMAINES**

**Rapporteur : Madame Chantal GANTCH , Vice-présidente**

**B-2024.04.017** : Convention avec le service interentreprises de santé au travail (SIST) du Libournais – renouvellement - **adoptée**

**B-2024.04.018** : Convention avec l'association T2000 – renouvellement - **adoptée**

**EAU, ASSAINISSEMENT, ENVIRONNEMENT, TRANSITION ECOLOGIQUE**

**Rapporteur : Monsieur Laurent KERMABON , Vice-président**

**B-2024.04.019** : Quai du Général d'Amade et quai souchet - Travaux d'assainissement unitaires de phase 3 : demande de subvention auprès de Département de la Gironde - **adoptée**

**SPORTS**

**Rapporteur : Monsieur Jean Louis ARCARAZ , Conseiller délégué**

**B-2024.04.020** : Rénovation de la piscine de Saint Seurin sur l'Isle : demande de subvention auprès du Département de la Gironde – **adoptée**

**B-2024.04.021** : La Calinésie : mise en place sur le parking d'ombrières subvention auprès de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne – **adoptée**

## **BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 6 MAI 2024**

### **FINANCES, FISCALITE ET AFFAIRES JURIDIQUES**

**Rapporteur : Monsieur Hervé ALLOY , Vice-président**

**B-2024.05.022** : Signature d'une convention d'organisation et de remboursement entre La Cali et la commune de Libourne - année 2024

### **ENFANCE, PETITE ENFANCE**

**Rapporteur : Monsieur Laurent DE LAUNAY , Vice-président**

**B-2024.05.023** : Modification n°4 du règlement de fonctionnement des centres de loisirs

### **ACTION SOCIALE D'INTERET COMMUNAUTAIRE, SANTE ET GENS DU VOYAGE**

**Rapporteur : Monsieur Sébastien LABORDE , Vice-président**

**B-2024.05.024** : Terrains familiaux à Izon : demande de subvention au titres des subvention d'investissement du programme 135-2024 "création des aires permanentes d'accueil et des terrains familiaux

### **EAU, ASSAINISSEMENT, ENVIRONNEMENT, TRANSITION ECOLOGIQUE**

**Rapporteur : Monsieur Laurent KERMABON , Vice-président**

**B-2024.05.025** : Soutien à la création de 3 "cycles de sensibilisation" et 3 "Clubs nature" dans le cadre du dispositif "Club nature Gironde"

### **JEUNESSE, MOBILITES DOUCES, INTERMODALITE ET DEMOCRATIE PARTICIPATIVE**

**Rapporteur : Monsieur Thierry MARTY , Vice-Président**

**B-2024.05.026** : « Bourses mobilité et formation à l'étranger » : modification n°1 au règlement d'attribution

**B-2024.05.027** : Bourses mobilités à l'étranger : attribution d'une bourse à Monsieur Yliès KASSIOU

### **CULTURE**

**Rapporteur : Madame Brigitte NABET-GIRARD , Conseillère déléguée**

**B-2024.05.028** : Subventions aux manifestations culturelles au titre de l'année 2024

**B-2024.05.029** : École de musique intercommunale : mise à jour du règlement intérieur à compter de l'année scolaire 2024-2025

**Le Conseil communautaire, en l'absence d'observation, prend acte de ces décisions et actes juridiques étant entendu que cette communication n'est pas sanctionnée d'un vote.**

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture et de la publication, mise en ligne sur le site de La Cali le

Fait à Libourne 28 mai 2024

Le Président informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat

Le Président,  
Philippe BUISSON

Pour expédition conforme  
et par délégation  
Philippe BUISSON,  
Président de la Communauté d'Agglomération du  
Libournais,  
Président de séance



Fabienne FONTENEAU,  
Vice-présidente,  
Secrétaire de séance



**Actes juridiques pris depuis la séance du Conseil communautaire du 10/04/2024**

**Politique de la Ville :**

Numéro de l'acte juridique	Type de l'acte juridique	L'objet de l'acte juridique	Désignation du ou des tiers	Coût	Date et durée de l'acte juridique
2024-AJ-134	Contrat de prestations de services	Poursuite de la mise en œuvre du projet social et éducatif en direction des familles résidentes de l'aire d'accueil des Gens du Voyage ainsi que les résidents des terrains familiaux en concertation et coordination avec la Cali et l'ensembles des partenaires locaux compétents	ADAV 33	Participation financière de la CALI : 5 000 €	Du 01/01 au 31/12/2024
2024-AJ-139	Contrat de prestations de services	Accompagner socialement deux familles résident sur une aire d'accueil ou terrain familial du territoire de la Cali, à inscrire progressivement mais durablement dans un logement en mobilisant une mesure de médiation locative et en développant plus particulièrement de "Savoir Habiter"	ASSOCIATION LE LIEN	6 000,48 € HT exonérés de TVA	Pour l'année 2024

**Développement économique :**

Numéro de l'acte juridique	Type de l'acte juridique	L'objet de l'acte juridique	Désignation du ou des tiers	Coût	Date et durée de l'acte juridique
2024-AJ-135	Convention d'occupation du domaine public	Contrat de domiciliation pour mise à disposition de locaux à la Pépinière-Hôtel d'Entreprises du Mascaret à Izon	ENTREPRISE CELIA CREATION	Redevance mensuelle 30 € HT soit 36 € TTC (1ère année) 45 € HT soit 54 € TTC (2ème année)	1 an à/c du 09/04/2024 Tacite reconduction d'année en année

**Juridique :**

Numéro de l'acte juridique	Type de l'acte juridique	L'objet de l'acte juridique	Désignation du ou des tiers	Coût	Date et durée de l'acte juridique
2024-AJ-114	Convention d'occupation du domaine public	Mise à disposition de bureaux dans les locaux de l'immeuble 33 avenue de la Gare à Vayres	GENDARMERIE NATIONALE	A titre gracieux	1 an à compter du 01/02/2024

**Technique :**

Numéro de l'acte juridique	Type de l'acte juridique	L'objet de l'acte juridique	Désignation du ou des tiers	Coût	Date et durée de l'acte juridique
2024-AJ- 111	Convention de mise à disposition de matériels	Mise à disposition d'une plateforme élévatrice mobile de personnel (P.E.M.P.) pour la réalisation de travaux publics dans le cadre des mission de service public	COMMUNE DE COUTRAS	A titre gracieux	Durée : 1 an
2024-AJ-112	Convention de mise à disposition de matériels	Mise à disposition d'une plateforme élévatrice mobile de personnel (P.E.M.P.) pour la réalisation de travaux publics dans le cadre des mission de service public	COMMUNE DE GUÏTRES	A titre gracieux	Durée : 1 an
2024-AJ-113	Convention de mise à disposition de matériels	Mise à disposition d'une plateforme élévatrice mobile de personnel (P.E.M.P.) pour la réalisation de travaux publics dans le cadre des mission de service public	COMMUNE DE CADARSAC	A titre gracieux	Durée : 1 an

**Marchés publics :**

Numéro de l'acte juridique	Type de l'acte juridique	L'objet de l'acte juridique	Désignation du ou des tiers	Coût	Date et durée de l'acte juridique
2024-AJ-098	Marché n°17.36.2	Bassin de stockage d'effluents unitaires - Equipements des ouvrages annexes en voiries adjacentes Lot 2 : Equipements Avenant 4 : modifications du phasage et des réceptions partielles et notification de prix nouveaux	SOC	141 946,64 € HT soit 170 335,97 € TTC	Le 27/02/2024
2024-AJ-099	Marché n° 2020C22	Conception-réalisation pour l'extension-reconstruction de la station d'épuration de Condat à Libourne Avenant 4 : modification dénomination sociale	DEGREMONT France	Pas d'incidence financière	Le 27/02/2024
2024-AJ-100	Marché n°2022C17	Maîtrise d'œuvre pour le relogement de la crèche multi-accueil des Girondins à Libourne Avenant 2 : modification coordonnées bancaires	FAYE ARCHITECTES ET ASSOCIES	Pas d'incidence financière	Le 27/02/2024
2024-AJ-116	Marché n°2023C26	Etudes préliminaires des travaux de confortement des berges du port de Libourne Saint-Emilion Avenant 1 : prolongation du délai d'exécution des prestations	ANTEA GROUP	Pas d'incidence financière	Le 13/03/2024
2024-AJ-117	Marché n°2022GC03	Achat de formations obligatoires liées à l'hygiène et à la sécurité Lot 7 : permis de conduire et code de la route Avenant 1 : modification du titulaire du marché	FEU VERT FORMATION	Pas d'incidence financière	Le 12/03/2024
2024-AJ-118	Marché 2023C21	Missions de surveillances topographiques et bathymétriques et reconnaissances géotechniques des berges du port de Libourne Saint-Emilion Lot 3 : reconnaissances géotechniques Avenant 3 : prise en compte de la répartition de la tranche ferme et de la tranche optionnelle dans le montant initial du marché indiqué aux avenants 1 et 2	TECHNOSOL SAS	Pas d'incidence financière	Le 20/03/2024

2024-AJ-141	Marché n°2024C13	Assistance à maîtrise d'ouvrage pour le suivi et le contrôle de la concession d'exploitation du réseau de transport public de voyageurs sur le territoire de la Calé	COLLECTIVITES CONSEILS	14 000 €	
2024-AJ-144	Marché n°2023C30	Fourniture de combustible bois pour la chaufferie du centre aquatique à Libourne	SAS SOTRA LBE	95,56 € HT par tonne	Le 23/04/2024

**Petite enfance, enfance, et jeunesse :**

Numéro de l'acte juridique	Type de l'acte juridique	L'objet de l'acte juridique	Désignation du ou des tiers	Coût	Date et durée de l'acte juridique
2024-AJ-103	Contrat de prestations de services	Animation de soirées d'échanges à destination des assistants maternels autour de la création , de la fabrication d'une œuvre participative aux RPE secteurs Guîtres et Coutras, Libourne et Saint Denis de Pile, Saint Quentin de Baron et Vayres	MADAME CAROLINE APESTEGUY	465 € exonérés de TVA	Du 01/03 au 31/05/2024
2024-AJ-104	Contrat de prestations de services	Coordination et montage des œuvres réalisées avec les enfants et les assistantes maternelles et des échanges avec le public durant les fêtes de l'été des RPE de la Calé à destination des enfants, des assistantes maternelles et des parents pour les RPE secteurs Saint Quentin de Baron, Vayres à la salle des Fêtes de Cadarsac, secteurs de Coutras, Guîtres au centre de loisirs de Coutras et secteurs Libourne et Saint Denis de Pille au centre de loisirs de Libourne	MADAME CAROLINE APESTEGUY	915 € exonérés de TVA	Du 01 au 30/06/2024
2024-AJ-105	Contrat de prestations de services	Animations de matinées à destination des assistants maternels et des enfants sous forme d'ateliers autour de la création, de la fabrication d'une œuvre participative pour les RPE secteurs de Coutras, Guîtres, Libourne, Saint Denis de Pile, Saint Quentin de Baron et Vayres	MADAME CAROLINE APESTEGUY	3 230 € exonérés de TVA	Du 01/03 au 30/06/2024



2024-AJ-106	Contrat de prestations de services	Représentation d'un spectacle "Ephémère" pour les 3 fêtes de Noël des RPE de la Cali, à la salle des Fêtes d'Abzac pour les RPE de Coutras et Guîtres, à la salle des Fêtes de Vayres pour les RPE de Vayres et Saint Quentin de Baron et au centre de loisirs maternel de Libourne pour les RPE de Libourne et Saint Denis de Pile	ASSOCIATION A DEUX PAS D'ICI	2 100 € exonérés de TVA	Du 12 au 19/12/2024
2024-AJ-107	Contrat de prestations de services	Spectacle "Voyage" au Musée des Beaux-Arts à Libourne	ART SESSION	379,15 € HT soit 400 € TTC	Le 06/04/2024
2024-AJ-110	Contrat de prestations de services	Ateliers couronnes végétales et ateliers "savon" à l'ALSH d'Izon	SOCIETE ROMYLIE "LA PELLE DU JARDIN"	1 350 € HT soit 1 620 € TTC	Du 19 au 22/02/2024
2024-AJ-119	Contrat de prestations de services	4 représentations du spectacle de théâtre d'ombres intitulé "A l'ombre d'Archibald" à l'ALSH de Génissac	SOCIETE CARRETERO FRERES - COMPAGNIE ABAC'ARTS	580 € exonérés de TVA	Le 23/10/2023
2024-AJ-120	Contrat de prestations de services	Intervention portant sur l'animation de réunions de travail organisées au sein de l'ALSH d'Izon en direction des professionnels	ASSOCIATION CLINAMEN	85 € /heure exonérés de TVA	Du 01/11 au 31/12/2023
2024-AJ-121	Contrat de prestations de services	Intervention portant sur l'animation de réunions de travail organisées au sein de l'ALSH d'Izon en direction des professionnels	ASSOCIATION CLINAMEN	85 € /heure exonérés de TVA	Du 01/01 au 31/08/2024
2024-AJ-122	Contrat de prestations de services	Intervention portant sur l'animation de réunions de travail organisées au sein de l'ALSH d'Izon en direction des professionnels	ASSOCIATION CLINAMEN	85 € /heure exonérés de TVA	Du 01/01 au 31/12/2024
2024-AJ-123	Convention d'occupation du domaine public	Mise à disposition du local situé dans l'enceinte de l'ALSH 3/6 ans à Libourne	COMMUNE DE LIBOURNE	A titre gracieux	Du 04/03 au 31/12/2024
2024-AJ-124	Contrat de prestations de services	Mise en place d'ateliers de percussions - musique participative au centre de loisirs d'Izon	ASSOCIATION PERCU ETHNIC	500 € exonérés de TVA	Les 28 et 29/02/2024
2024-AJ-125	Contrat de prestations de services	Offrir une activité sportive innovante et favoriser l'engagement et l'esprit d'équipe au gymnase des Dagueys à Libourne	ENTREPRISE AIR BUMP – BUMP GAMES	318,18 € HT soit 350 € TTC	Le 20/02/2024

2024-AJ-126	Contrat de prestations de services	Vente pour le TELETHON par l'ALSH de Coutras	AFM TELETHON	SANS OBJET	
2024-AJ-127	Contrat de prestations de services	Démonstration et initiation à la danse Country à l'ALSH de Libourne	ASSOCIATION DIONYS COUNTRY	100 € exonérés de TVA	Le 24/04/2024
2024-AJ-128	Contrat de prestations de services	Grand tournoi médiéval à l'ALSH de Vayres	ASSOCIATION CIE AURYN	978 € exonérés de TVA	Le 20/02/2024
2024-AJ-129	Contrat de prestations de services	Animation de jeux de bois à l'ALSH de Vayres	SOCIETE OBRY	270 € exonérés de TVA	Le 28/02/2024
2024-AJ-130	Convention d'occupation du domaine public	Mise à disposition de l'espace tout-petits à la Médiathèque de Boma à Saint Denis de Pile pour le RPE de Saint Denis de Pile afin d'y organiser l'accueil des professionnels assistantes maternelles pour un temps d'animation autour du livre et accompagner la professionnalisation et l'amélioration continue des pratiques	COMMUNE DE SAINT DENIS DE PILE	A titre gracieux	Les 9/04, 17 et 21/05, 04 et 18/06/2024
2024-AJ-131	Convention d'occupation du domaine public	Mise à disposition du local de l'Espace jeunes à Libourne	COLLEGE SAINT JOSEPH	A titre gracieux	Le 15/03/2024
2024-AJ-132	Convention d'occupation du domaine public	Mise à disposition une classe, la bibliothèque, la salle du RASED, les sanitaires ainsi qu'une partie du réfectoire de l'école élémentaire Simone Veil à Libourne pour une formation BAFA	COMMUNE DE LIBOURNE	A titre gracieux	Du 21 au 28/04/2024
2024-AJ-133	Convention d'occupation du domaine public	Mise à disposition le local du centre de loisirs à Izon pour des journées de mise en situation (jeux de société, coin des pitchouns de 0 à 3 ans, ateliers de jeux, ...)	COMMUNE D'IZON	A titre gracieux	Le 02/04 et le 10/10/2024
2024-AJ-137	Contrat de prestations de services	Spectacle "L'assistante" à Vayres	CARRETERO FRERES COMPAGNIE ABAC'ART	900,47 € HT soit 950 € TTC	Le 05/01/2024

Envoyé en préfecture le 24/05/2024

Reçu en préfecture le 24/05/2024

Publié le

Le 25/04/2024

ID : 033-200070092-20240521-DELIB\_24\_05\_156-DE



2024-AJ-138	Contrat de prestations de services	Découvrir nos sens par le biais d'intervention et médiation par l'animal à l'ALSH maternel de Saint Seurin sur l'Isle	NATURANIMAE	80 € / séance exonérés de TVA	
2024-AJ-142	Convention d'occupation du domaine public	Mise à disposition de la salle municipale Jules Delpit de la Médiathèque d'Izon pour des soirées jeunesse notamment pour l'espace jeunes Libourne	COMMUNE D'IZON	A titre gracieux	Durée indéterminée
2024-AJ-143	Convention d'occupation du domaine public	Location du château de Montechiarugolo pour tournage d'un court métrage pour le service jeunesse	IMMOBILIARE BELLI SRL	3 000 €	Du 15 au 19/04/2024


**Culture :**

Numéro de l'acte juridique	Type de l'acte juridique	L'objet de l'acte juridique	Désignation du ou des tiers	Coût	Date et durée de l'acte juridique
2024-AJ-115	Convention d'occupation du domaine public	Mise à disposition de la salle des fêtes du Sully afin d'y organiser spectacle "L'art de grandir"	COMMUNE DE COUTRAS	A titre gracieux	Du 11 au 15/04/2024

**Ressources Humaines :**

Numéro de l'acte juridique	Type de l'acte juridique	L'objet de l'acte juridique	Désignation du ou des tiers	Coût	Date et durée de l'acte juridique
2024-AJ-101	Convention de formation professionnelle	Formation brevet de surveillant de baignade initiale et maintien actualisation des compétences et prévention et secours civique de niveau 1 pour 10 agents Cali au centre aquatique La Calinésie à Libourne	ALASCA VO AQUATIQUE	2 190 € exonérés de TVA	Du 04/03 au 27/05/2024
2024-AJ-102	Convention de formation	Formation générale BAFD à Bordeaux pour un agent Cali	UFCV	508 € exonérés de TVA	Du 18 au 29/03/2024
2024-AJ-108	Convention de formation	Formation générale BAFD à Fargues Saint Hilaire pour un agent Cali	UFCV	508 € exonérés de TVA	Du 13 au 21/04/2024

Envoyé en préfecture le 24/05/2024  
 Reçu en préfecture le 24/05/2024  
 Publié le  
 ID : 033-200070092-20240521-DELIB\_24\_05\_156-DE



Du 17 au 19/06/2024

2024-AJ-109	Convention de formation professionnelle	Formation : Certificat d'aptitude à l'exercice de la profession de maître-nageur sauveteur (CAEP MNS) pour un agent Cali à Saint Médard en Jalles	FNMNS CENTRE TERRITORIAL DE FORMATION AQUITAINE	230 €	
2024-AJ-136	Convention de formation	Formation générale BAFA à Fargues Saint Hilaire pour un agent Cali	UFCV	399 € exonérés de TVA	Du 13 au 20/04/2024
2024-AJ-140	Convention de formation professionnelle	Gestion des conflits et des émotions/accueil usagers au centre aquatique Calinésie à Libourne	VAELIA	2 560 € HT soit 3 072 € TTC	Du 14 au 28/05/2024

**Conformément au règlement intérieur de la Communauté d'agglomération du Libournais, il est demandé aux conseillers communautaires qui souhaiteraient des précisions sur les décisions de bien vouloir en faire part au secrétariat général au moins 48 heures avant la séance du Conseil.**



SÉANCE DU 21 MAI 2024

DELIBERATION n° 2024-05-157 – 1/3

**Nombre de conseillers composant le Conseil Communautaire : 78**

**Nombre de conseillers communautaires en exercice : 78**

**Date de convocation : 15/05/2024**

L'an deux mille vingt quatre, le vingt et un mai à 18 H 00, le Conseil communautaire s'est réuni, en la Maison de l'Isle à Saint Denis de Pile, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON

**Présents : 43**

Philippe BUISSON, Président, Fabienne FONTENEAU, Vice-présidente, Hervé ALLOY, Vice-président, Eveline LAVAURE-CARDONA, Vice-présidente, Laurent KERMABON, Vice-président, David REDON, Vice-Président, Thierry MARTY, Vice-Président, Stéphanie DUPUY, Vice-présidente, Alain JAMBON, Vice-président, Marianne CHOLLET, Vice-présidente, Jean Louis ARCARAZ, Conseiller délégué, Jean-Luc DARQUEST, Conseiller délégué, Michel MILLAIRE, Conseiller délégué, Bernard GUILHEM, Conseiller délégué, Brigitte NABET-GIRARD, Conseillère déléguée, Gabi HOPER, Conseillère déléguée, Denis SIRDEY, Conseiller délégué, Jean Claude ABANADES, Conseiller délégué, Michel MASSIAS, Conseiller délégué, Jean-Pierre ARNAUD, Bernard BACCI, Armand BATTISTON, Gérard MUSSOT (suppléant de Sophie Blancheton), Emeline BRISSEAU, Stéphane CATALAN (suppléant de Mireille Conte-Jaubert), Jérôme COSNARD, Philippe GIRARD, Patrick HUCHET, Patrick JARJANETTE, Thierry LAFAYE, Bruno LAVIDALIE, Martine LECOULEUX, Jocelyne LEMOINE, Pierre MALVILLE, Philippe MARIGOT, Dominique BERNESCUT (suppléant de Pierre-Jean Martinet), Marie-Noëlle LAUBA (suppléante de Pâquerette Peyridieux), Laura RAMOS, David RESENDÉ, Laurence ROUEDE, Agnès SEJOURNET, Marie-Claude SOUDRY, Jean-Philippe VIRONNEAU

**Absents : 25**

Laurent DE LAUNAY, Chantal GANTCH, Jean-Luc BARBEYRON, Marie-Sophie BERNADEAU, Joachim BOISARD, Didier CAZENAVE, Renaud CHALLENGEAS, Sandy CHAUVEAU, Jean Louis D'ANGLADE, Christophe DARDENNE, Julie DUMONT, Hélène ESTRADE, Lionel GACHARD, Christophe GIGOT, Fabienne KRIER, Marie-Noëlle LAVIE, Odile LUMINO, Gonzague MALHERBE, Frédéric MALVILLE, Gérard MOULINIER, Edwige NOMDEDEU, Alain PAIGNE, Christophe-Luc ROBIN, Baptiste ROUSSEAU, Michel VACHER

**Absents excusés ayant donné pouvoir de vote: 10**

Jacques LEGRAND pouvoir à Philippe BUISSON, Jean-Philippe LE GAL pouvoir à Laurence ROUEDE, Jean-Luc LAMAISON pouvoir à Thierry MARTY, Sébastien LABORDE pouvoir à Jean Louis ARCARAZ, Philippe DURAND-TEYSSIER pouvoir à Michel MILLAIRE, Christophe GALAN pouvoir à Hervé ALLOY, Monique JULIEN pouvoir à Denis SIRDEY, Michèle LACOSTE pouvoir à Brigitte NABET-GIRARD, François TOSI pouvoir à Bernard GUILHEM, Josette TRAVAILLOT pouvoir à Michel MASSIAS

-----  
Madame Fabienne FONTENEAU a été nommée secrétaire de séance  
-----

**ADMINISTRATION GENERALE**  
**AGENCE DE DEVELOPPEMENT TOURISTIQUE DE LA GIRONDE "GIRONDE**  
**TOURISME" : DESIGNATION D'UN REPRESENTANT**

Envoyé en préfecture le 24/05/2024  
Reçu en préfecture le 24/05/2024  
Publié le  
ID : 033-200070092-20240521-DELIB\_24\_05\_157-DE

-----  
Sur proposition de Monsieur Philippe BUISSON, Président,

Vu les statuts de la Communauté d'Agglomération du Libournais,

Vu les statuts de l'association « Gironde Tourisme » du 23 janvier 2017,

Vu le courrier de « Gironde Tourisme » du 4 avril 2024 faisant appel à candidature pour le renouvellement des membres de son conseil d'administration et de son bureau,

Considérant que l'agence de développement touristique départementale, association dénommée « Gironde Tourisme », est la structure opérationnelle pour la mise en œuvre de la politique touristique du Département.

Considérant que l'Agence de Développement Touristique de la Gironde, a pour objet principal de contribuer et de mettre en œuvre la politique publique touristique du département de la Gironde dans le cadre d'une mission de service public.

Considérant qu'elle initie, développe ou participe à des actions en lien avec le tourisme départemental et l'ensemble de ses acteurs.

Au niveau départemental, elle contribue entre autres à :

- l'élaboration et la mise en œuvre du schéma de développement touristique départemental ;
- la collaboration avec les professionnels et les organismes concernés par le tourisme à l'échelon départemental ainsi qu'avec toute structure locale, en liaison avec le Comité Régional de Tourisme et Atout France ;
- l'organisation de la promotion du tourisme du département de la Gironde ;
- la coordination, le soutien et l'animation des Offices de Tourisme et Syndicats d'Initiative du Département ;
- fédérer l'ensemble des acteurs locaux, départementaux œuvrant en faveur du tourisme tant dans la réflexion du développement touristique que dans sa mise en œuvre ;
- l'analyse des enjeux touristiques du Département, l'évaluation des moyens pour contribuer à leur réalisation ;

Considérant que cette association départementale se compose de 4 catégories de membres répartis en collèges :

- Le collège des délégués du Conseil Départemental ;
- Le collège des Institutionnels : ce collège se compose des représentants, dûment mandatés par leur institution, des organismes consulaires, du comité régional du tourisme, des communes touristiques, de leurs groupements (EPCI), des stations classées de tourisme et le cas échéant des comités d'expansion économique ;
- Le collège des représentants des professionnels du Tourisme (prestataires, associations...) ;
- Le collège des représentants des Offices de Tourisme de Gironde.

Considérant que La Cali souhaite poursuivre et développer son action en faveur du développement touristique du territoire et qu'elle souhaite, pour cela, faire partie des partenaires privilégiés des instances touristiques départementales ; il est proposé de désigner un délégué pour la représenter au sein de l'association Gironde Tourisme, au titre du collège des institutionnels.

Vu l'avis du Bureau communautaire en date du 6 mai 2024,

Après en avoir délibéré,

Et à l'**unanimité** (53 conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil communautaire décide :

- de désigner en tant que représentante de La Cali au sein du collège des Institutionnels de Gironde Tourisme : Madame Gabi HOPER

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture et de la publication, mise en ligne sur le site de La Cali le

Fait à Libourne 28 mai 2024

Le Président informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État

Le Président,  
Philippe BUISSON

Pour expédition conforme  
et par délégation  
Philippe BUISSON,  
Président de la Communauté d'Agglomération du Libournais,  
Président de séance



Fabienne FONTENEAU,  
Vice-présidente,  
Secrétaire de séance

Envoyé en préfecture le 24/05/2024

Reçu en préfecture le 24/05/2024

Publié le



ID : 033-200070092-20240521-DELIB\_24\_05\_157-DE





## SÉANCE DU 21 MAI 2024

DELIBERATION n° 2024-05-158 – 1/2

**Nombre de conseillers composant le Conseil Communautaire : 78**

**Nombre de conseillers communautaires en exercice : 78**

**Date de convocation : 15/05/2024**

L'an deux mille vingt quatre, le vingt et un mai à 18 H 00, le Conseil communautaire s'est réuni, en la Maison de l'Isle à Saint Denis de Pile, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON

### **Présents : 44**

Philippe BUISSON, Président, Fabienne FONTENEAU, Vice-présidente, Hervé ALLOY, Vice-président, Eveline LAVAURE-CARDONA, Vice-présidente, Laurent KERMABON, Vice-président, David REDON, Vice-Président, Thierry MARTY, Vice-Président, Stéphanie DUPUY, Vice-présidente, Alain JAMBON, Vice-président, Marianne CHOLLET, Vice-présidente, Jean Louis ARCARAZ, Conseiller délégué, Jean-Luc DARQUEST, Conseiller délégué, Michel MILLAIRE, Conseiller délégué, Bernard GUILHEM, Conseiller délégué, Brigitte NABET-GIRARD, Conseillère déléguée, Gabi HOPER, Conseillère déléguée, Denis SIRDEY, Conseiller délégué, Jean Claude ABANADES, Conseiller délégué, Michel MASSIAS, Conseiller délégué, Jean-Pierre ARNAUD, Bernard BACCI, Armand BATTISTON, Gérard MUSSOT (suppléant de Sophie Blancheton), Emeline BRISSEAU, Stéphane CATALAN (suppléant de Mireille Conte-Jaubert), Jérôme COSNARD, Christophe DARDENNE, Philippe GIRARD, Patrick HUCHET, Patrick JARJANETTE, Thierry LAFAYE, Bruno LAVIDALIE, Martine LECOULEUX, Jocelyne LEMOINE, Pierre MALVILLE, Philippe MARIGOT, Dominique BERNESCUT (suppléant de Pierre-Jean Martinet), Marie-Noëlle LAUBA (suppléante de Pâquerette Peyridieux), Laura RAMOS, David RESENDÉ, Laurence ROUEDE, Agnès SEJOURNET, Marie-Claude SOUDRY, Jean-Philippe VIRONNEAU

### **Absents : 24**

Laurent DE LAUNAY, Chantal GANTCH, Jean-Luc BARBEYRON, Marie-Sophie BERNADEAU, Joachim BOISARD, Didier CAZENAVE, Renaud CHALLENGEAS, Sandy CHAUVEAU, Jean Louis D'ANGLADE, Julie DUMONT, Hélène ESTRADÉ, Lionel GACHARD, Christophe GIGOT, Fabienne KRIER, Marie-Noëlle LAVIE, Odile LUMINO, Gonzague MALHERBE, Frédéric MALVILLE, Gérard MOULINIER, Edwige NOMDEDEU, Alain PAIGNE, Christophe-Luc ROBIN, Baptiste ROUSSEAU, Michel VACHER

### **Absents excusés ayant donné pouvoir de vote: 10**

Jacques LEGRAND pouvoir à Philippe BUISSON, Jean-Philippe LE GAL pouvoir à Laurence ROUEDE, Jean-Luc LAMAISON pouvoir à Thierry MARTY, Sébastien LABORDE pouvoir à Jean Louis ARCARAZ, Philippe DURAND-TEYSSIER pouvoir à Michel MILLAIRE, Christophe GALAN pouvoir à Hervé ALLOY, Monique JULIEN pouvoir à Denis SIRDEY, Michèle LACOSTE pouvoir à Brigitte NABET-GIRARD, François TOSI pouvoir à Bernard GUILHEM, Josette TRAVAILLOT pouvoir à Michel MASSIAS

-----  
Madame Fabienne FONTENEAU a été nommée secrétaire de séance  
-----

**ADMINISTRATION GENERALE**  
**PÔLE TERRITORIAL DU GRAND LIBOURNAIS : DÉSIGNATION**  
**REPRÉSENTANTS AU SEIN DU GROUPE D'ACTION LOCALE (GAL)**

Envoyé en préfecture le 24/05/2024  
Reçu en préfecture le 24/05/2024  
Publié le  
ID : 033-200070092-20240521-DELIB\_24\_05\_158-DE

Sur proposition de Monsieur Philippe BUISSON, Président,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu les statuts de la Communauté d'agglomération du Libournais,

Considérant que la Région Nouvelle-Aquitaine a retenu la candidature du PETR du Grand Libournais pour la gestion de deux enveloppes de crédits européens pour la période 2021-2027 :

1. programme LEADER, 2. volet Territorial du FEDER. Au total, ce sont près de 3 millions d'euro qui sont fléchés sur le Grand Libournais.

Considérant que cette candidature s'articule autour d'une stratégie territoriale déclinée en 3 grands axes :

- les services à la population (« Vivre en Grand Libournais ») ;
- le développement économique (« Travailler en Grand Libournais ») ;
- le tourisme, les loisirs et la culture (« Partager et promouvoir un territoire d'exception »).

Considérant que pour assurer la mise en œuvre de cette stratégie, une gouvernance propre au Grand Libournais va être mis en place : Le Groupe d'Action Locale (GAL). Il regroupe quelques-uns des partenaires socio-économiques du Grand Libournais, privés ou publics, qui à travers leur action quotidienne, illustrent la stratégie territoriale. Les membres du GAL assurent la sélection des futurs projets, l'attribution des subventions, et le suivi de leur mise en œuvre.

Considérant qu'afin de siéger au sein du Groupe d'action locale (GAL) La Communauté d'agglomération doit désigner deux représentants (un titulaire et un suppléant).

Vu l'avis du Bureau communautaire en date du 6 mai 2024,

Après en avoir délibéré,

Et à l'**unanimité** (54 conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil communautaire décide de :

- désigner en tant que déléguées titulaires au Groupe d'Action Locale du Grand Libournais : Madame Fabienne FONTENEAU et Madame Gabi HOPER

- désigner en tant que délégués suppléants au Groupe d'Action Locale du Grand Libournais : Madame Marianne CHOLLET et Monsieur Jean-Louis ARCARAZ

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture et de la publication, mise en ligne sur le site de La Cali le

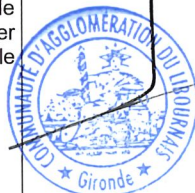
28 mai 2024

Fait à Libourne

Le Président informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État

Le Président,  
Philippe BUISSON

Pour expédition conforme  
et par délégation  
Philippe BUISSON,  
Président de la Communauté d'Agglomération du  
Libournais,  
Président de séance



Fabienne FONTENEAU,  
Vice-présidente,  
Secrétaire de séance